

# Solidaires en action N° 15

Le 12 mai 2009

*Energie, Recherche, Education, Pinault Printemps Redoute, Santé, Commerce, Industrie ... ça bouge dans de nombreux secteurs. La convergence n'est pas un phénomène naturel, elle doit se construire ; tout comme la généralisation du mouvement, au-delà des journées de manifestations nationales. Le Comité national de notre Union syndicale débat bien sûr de ce sujet, les 13 et 14 mai...*

## La grève continue dans le secteur de l'Energie...

La grève, dans plusieurs secteurs et sites est maintenant rentrée dans sa septième semaine. C'est évidemment historique dans notre branche. Rappelons que ce mouvement est parti de la base en particulier des plus jeunes d'entre nous, **s'appuyant sur la victoire des gaziers des stockages souterrain et de terminaux méthaniers qui ont obtenu en quelques jours 5% d'augmentation ainsi qu'une prime de 1500 €**. Seulement cette fois-ci le nombre des salariés concernés n'est pas le même et la branche patronale très largement influencée par le MEDEF se fait beaucoup plus tirer l'oreille pour ouvrir son portefeuille.

Les propositions faites sont une prime de 450 € si les organisations syndicales signent l'accord d'intéressement, des quotas d'avancement au choix un plus élevés que les années précédentes. On est très loin des revendications portées par les agents en grève, qui outre les revendications salariales exigent la fin de l'externalisation de leurs activités ainsi qu'un plan d'embauche massif pour récupérer tous les emplois perdus depuis des années. Le patronat de la branche joue sur le pourrissement du mouvement en s'appuyant sur l'intimidation et la répression. **Mais cette stratégie ne marche pas et aujourd'hui le mouvement tient et s'étend même dans la production.**

Il tient à GRDF-ERDF (distribution électricité et gaz) dans de nombreuses régions. Les formes d'action sont diverses :

- coupures le plus souvent ciblées, mise en heures creuses (c à d en tarif réduit), rétablissement d'usagers coupés pour impayés.
- Actions auprès des pouvoirs publics ou lors de sauteries internes comme hier à l'Assemblée générale des actionnaires de GDF-SUEZ.

Il continue à s'étendre dans la Production. C'est particulièrement le cas dans le Thermique qui est dans l'action depuis plus de 15 jours, ça l'est également dans le nucléaire où la grève partie des sites de Chinon, Dampierre, Bugey est en train de s'étendre à de nouvelles centrales comme Cruas, Civaux, Chooz, Paluel. Dans ces secteurs la mise en œuvre du droit de grève est en permanence conflictuelle tant les directions usent et

abusent de toutes les restrictions possibles. Elles sont, dans ces périodes, nettement plus attentive aux questions de sécurité qu'elles ne le sont habituellement. Dans de très nombreux endroits l'encadrement va au contact des agents en grève et les réactions sont très tendues, parfois violentes comme à Toulouse. Il faut dire que l'encadrement accompagné par des huissiers note les moindres faits et gestes des membres des piquets de grève, des militants syndicaux. La suite c'est l'envoi à des dizaines de salarié-e-s, militant-e-s syndicaux ou non de lettres de convocation à entretien préalable avant sanction. Nous avons des militant-e-s sérieusement menacé-e-s. **Le patronat de notre branche, aidé par la presse de droite et le gouvernement est très nettement tenté par la répression massive.**

Du côté des fédérations CGT, CFDT, FO, CFTEC, CGC, le moins que l'on puisse dire est qu'elles sont peu à la pointe de la lutte. Au mieux elles surfent dessus en tentant de la contrôler et surtout sans lui donner de perspectives comme la CGT, au pire elles sont totalement absentes du terrain comme la CFDT. Et surtout elles ne font pas du tout circuler l'information dans l'entreprise laissant parfois totalement isolées des agences ou des sites en grève.

**SUD Energie, au regard de la situation actuelle, appelle à la généralisation du mouvement en particulier dans la production, ce qui pour l'instant ne marche pas trop mal. Mais nous proposons également aux Assemblées Générales de voter pour la convocation d'une grande manifestation de l'ensemble des gaziers et électriciens sur Paris.**

Cette grève historique a besoin du soutien de l'ensemble du mouvement syndical en particulier pour répondre aux menaces de répression. Une victoire des électriciens et gaziers modifierait sans nul doute les rapports de force dans le pays et de plus apporterait une substantielle confirmation de notre orientation sur la grève reconductible. Nous appelons les organisations de Solidaires à manifester de toutes les manières leur solidarité avec les salariés d'EDF et GDF-SUEZ en lutte.

## 26 mai : déjà des appels à la grève...

Plusieurs intersyndicales départementales prévoient des **appels unitaires à la grève** : Calvados, Loire Atlantique (sans FO), Seine Maritime ... Faisons circuler les informations, pour renforcer la mobilisation.

# Pinault Printemps Redoute : l'action continue !

(Informations reprises d'un tract unitaire CGT, FO, CFDT, SUD, CGC, CFTC, CNT, UNSA)

Après le succès de l'appel unitaire du 28 avril qui a connu une forte mobilisation des salariés de Conforama, de la Fnac, d'Yves Saint Laurent et de La Redoute, une nouvelle action a eu lieu le 7 mai, jour de l'assemblée générale des actionnaires du groupe PPR. Une réunion pour officialiser le versement de 418 millions d'euros de dividendes !

Face à une direction qui reste arc-boutée sur ces choix consistant à enrichir les actionnaires de 418 Millions d'euros et de supprimer près de 1900 emplois, **la mobilisation des salariés s'amplifie**. Le 29 avril, les Comités Centraux d'Entreprises (CCE) de Conforama et de La Fnac Paris se sont réunis. La présentation des rapports des experts, mandatés par les CCE, ont démontré l'improvisation et les incohérences des plans de suppressions d'emplois. Sur la base de ces rapports accablants pour les directions et le manque de transparence et d'information qu'ils révèlent, les élu-e-s des 2 CCE se sont déclaré-e-s dans l'impossibilité d'émettre un avis. Compte tenu du climat social détestable entretenu par les directions et de la forte mobilisation des salariés le 28 avril, les directions se sont probablement « fait taper sur les doigts » par François Henri Pinault. D'ailleurs, leurs réactions, ces derniers jours, démontrent une grande fébrilité :

- ❑ A Conforama, le PDG, M. Guibert a adressé un courrier à tous les salariés pour tenter de discréditer l'action des élus du CCE qui ont voté une motion le 29 avril pour dire qu'ils ne sont pas suffisamment informés pour émettre un avis.
- ❑ A La Fnac Paris, la direction, représentée par le DRH M. L'Hennaf, lors du CCE du 29 avril était en peine d'apporter la moindre réponse aux élus sur leur demande de suspendre le plan social ou de remettre certains points à une réunion ultérieure ! Après tergiversation et cafouillage habituel, c'est cette dernière solution qui a été retenue (prochaine réunion le 6 mai).

Une fois de plus, François Henri Pinault refuse tout dialogue et préfère, au contraire passer en force pour imposer ses restructurations qui ne se justifient absolument pas. Ceci dans l'unique but financier de favoriser les actionnaires pour rassurer les marchés et les créanciers de sa holding Artémis !

Après « la chair à canons », voici, avec Pinault, « la chair à profits » ! Les salarié-e-s se battent pour préserver l'emploi, améliorer les conditions de travail, augmenter les salaires.

## Europe : un tract Solidaires à diffuser.

Comme l'avait décidé le Bureau national, **un tract Solidaires, 8 pages, a été tiré en imprimerie**. Les organisations professionnelles qui ont passé commande l'ont reçu ; il est également envoyé un volant à chaque Solidaires local. Construction européenne, politique économique, Europe sociale, environnement, face à la crise ... sont les thèmes développés dans ce document.



## Travail du dimanche : SUD Commerce propose d'agir.

**Le travail du dimanche, ça existe déjà, et c'est très mal payé. Il n'est pas utile de l'étendre. Le gouvernement remet ça, à propos du travail du dimanche. C'est une honte. Non, les salarié-e-s « ne veulent pas » travailler le dimanche, comme ils/elles ne veulent pas travailler la nuit, dehors par tous les temps, exposés à de très fortes chaleurs, dans des conditions dangereuses pour leur santé, etc. Et pourtant, comme pour le dimanche, des millions de salarié-e-s subissent ces conditions exécrables. Et c'est loin d'être par envie !**

Les ministres font dans la démagogie : « *il faut élargir le travail du dimanche, et il doit être payé double* ». **Arrêtons la démagogie, faisons dans le réalisme, l'urgence** : ne savent-ils pas, tous ces « responsables » que dans bien des secteurs le travail du dimanche existe ... et que depuis des lustres **les salarié-e-s ne sont pas payé-e-s double, dans beaucoup d'entreprises cela ne donne même pas droit à un centime de plus !**

- ➔ **Il faut augmenter les salaires de tous !** C'est très possible, dans un système qui en 2 jours trouve des centaines de milliards d'euros pour renflouer banquiers et actionnaires.
- ➔ **Prenons en compte et compensons les pénibilités particulières !** Le travail du dimanche en fait partie.

**Laissons le travail du dimanche là où il est socialement utile : dans la santé, les transports, les activités culturelles et de loisirs, la restauration, etc. Mais la règle doit demeurer le repos dominical car il permet de structurer un minimum de vie sociale.** SUD Commerce est disponible pour une action contre le futur projet de loi sur le travail dominical. Fort judicieusement, nos camarades proposent que celle-ci soit en lien avec la journée du 13 juin prochain pour inscrire cette lutte dans une perspective interprofessionnelle : un appel unitaire à la grève s'impose pour ce samedi, à la fois pour assurer la réussite de cette initiative et permettre aux salariés du commerce d'être nombreux dans les cortèges.

# Le gouvernement ne supprimera pas 30 000 emplois

Non, le gouvernement n'a pas décidé d'écouter les millions de manifestant-e-s qui dénoncent les 30 000 suppressions de postes de fonctionnaires : **au lieu des 30 000 programmés jusqu'à présent, les nouvelles annonces font état de 33 à 35 000 !**

Peut être une raison supplémentaire pour que les organisations syndicales de fonctionnaires qui ne veulent pas d'un appel à la grève le 26 mai revoient leur position ? En tout cas, une possibilité pour CGT, FO, FSU, Solidaires de relancer le débat sur un tel appel ...

# Défendons le service public de la santé !

Solidaires est partie prenante des luttes actuelles pour la défense du service public de santé. Elle appelle l'ensemble des usagers et des salariés à se mobiliser pour exiger :

- le retrait du projet de loi Bachelot,
- l'arrêt des restructurations et des fermetures d'hôpitaux,
- l'arrêt des suppressions de postes et la mise en place d'un plan de recrutement à la hauteur des besoins,
- la suppression des franchises médicales, des dépassements d'honoraires et des forfaits de toutes sortes,
- un véritable débat démocratique, tant au niveau local que national, rassemblant l'ensemble des acteurs du système (usagers, organisations syndicales, professionnels de santé, élus, etc.) et permettant l'élaboration d'une politique publique de santé dans ses dimensions préventives et curatives,
- le développement du système public de santé et de protection sociale pour permettre l'accès gratuit aux soins pour tous et partout.

**Union syndicale Solidaires**  
181 Bd de la Vierge  
75 013 Paris  
tél: 01.50.38.20.20  
fax: 01.42.42.42.41  
contact@solidaires.org  
www.solidaires.org

**Pour un service public de santé : Retrait de la loi Bachelot**

Financière, économique, sociale, climatique, alimentaire, démocratique et politique, la crise est globale. Cette crise est la crise du système capitaliste et de sa recherche effrénée de profit. Le libéralisme et le capitalisme poussés à son extrême Rura ne doit échapper à la logique du profit et de la finance. Avec la santé et l'assurance-maladie sont considérés par l'Organisation Mondiale de Commerce (OMC) comme le marché le plus rentable 3000 milliards d'euros par an dans le monde.

Dans ce contexte de crise économique et sociale, après les franchises médicales, nous sommes, qu'effectifs en 2008, le gouvernement accélère brutalement la privatisation du système de santé, multiplie les fermetures de structures de premier ordre à la population et permet encore mettre à contributions les malades et les sociétés saines.

Le projet de loi HPST (Hôpital Patient Santé Territoire) telle qu'elle est présentée au parlement et les établissements de santé à caractère social bénéficiant du plus grand plaisir des sociétés commerciales, pour la plupart cotées en bourse, propriétaires des cliniques privées.

Il renforce l'autonomie et la centralisation et nous déléguent le soin à une réelle démocratie sanitaire et sociale. Permet une réelle consultation, il se tient pas compte des véritables besoins sanitaires et sociaux de la population et des degrés humains et économiques qu'il va générer.

**Mobilisation des établissements de santé - l'hôpital-entreprise.**  
L'organisation des hôpitaux sera calquée sur celle des entreprises commerciales : gestionnaire de direction, mise en place d'un directeur, remplacé par le Conseil d'Administration par simple

conseil de surveillance, contractualisation avec les chartes de palles (regroupement de services) des objectifs et des actions, entièrement aux ordres.

Pour les patients, cela signifie l'introduction de plus d'activité privée à l'hôpital public. La fermeture de services, l'augmentation du transfert des activités dites « essentielles » vers les cliniques privées, toujours moins de soignants, des services de plus en plus courts, des dépassements d'honoraires.

Déjà, 75% des hôpitaux sont en déficit pour un total de près d'un milliard d'euros. 20 000 suppressions de postes sont programmées et 250 unités hospitalières sont menacées !

Doit-on accepter une société qui laisse à la porte des hôpitaux étrangers financièrement les patients atteints de pathologies complexes et non traitables ?

**ARS - Agence Régionale de Santé ou Accès Réduit aux Soins ?**

À la tête de chaque région le directeur de l'Agence Régionale de Santé (ARS) organise sans partage une politique de santé et les secteurs hospitaliers et médico-sociaux. Nommé au Conseil des Ministres et non du secteur public comme du secteur commercial, il aura toute autorité pour mettre en œuvre les regroupements entre établissements privés et publics (Groupement de Coopération Sanitaire).

La création de comités hospitaliers de territoire regroupant un ou plusieurs départements différents établissements publics de santé va permettre de passer de 1050 établissements à 250 comités hospitaliers, aggravant encore la déstructuration sanitaire.

**SILÈNCE**

# Un salaire social pour les jeunes !

Le président de la république a annoncé il y a quelques jours plusieurs mesures pour répondre à l'augmentation du chômage, notamment chez les jeunes, et à l'inquiétude grandissante de la population sur l'emploi.

**Malheureusement, une nouvelle fois, les propositions faites ne sont que poudre aux yeux.** Après les dizaines de milliards d'euros offerts ces dernières années au patronat et aux plus riches, le plan présenté ne fait que renouveler une méthode inefficace, exonérer toujours et encore plus les entreprises.

Principal dispositif le développement de l'apprentissage qui va être renforcé avec le recrutement « annoncé » de 320.000 apprentis entre le 1<sup>er</sup> juin 2009 et le 1<sup>er</sup> juin 2010. Pour favoriser la mise en place de cette mesure, **Nicolas Sarkozy a annoncé l'extension de l'exonération totale des charges sociales à toutes les entreprises embauchant des apprentis avant le 30 juin 2010. Mieux, les entreprises qui embaucheront des apprenti-e-s ou des jeunes en contrat de professionnalisation, outre les exonérations, toucheront des primes (de 1000 à 3000 euros!)**

Dans les faits, le gouvernement reste sourd aux attentes de la jeunesse, qu'elle soit scolarisée ou non. Dans les quartiers populaires, la discrimination systématique, sociale, urbaine, ethnique, est savamment entretenue pour maintenir les classes populaires issues de l'immigration aux abois. Les réformes successives de l'éducation nationale, comme celle du Bac Pro, est symptomatique d'une volonté de créer une main-d'œuvre précaire, corvéable à merci. Dans les facs, plus de 50% des étudiant-e-s sont obligé-e-s de travailler pour financer leurs études, au détriment de leur réussite scolaire. La

multiplication des filières dites « professionnalisantes », en multipliant les stages non rémunérés en entreprise, a offert au patronat des travailleurs/ses formé-e-s, dociles, et surtout presque gratuits !

Diplômé-e-s ou non, les jeunes sur le marché de l'emploi se retrouvent en concurrence avec les salarié-e-s au chômage, de plus en plus nombreux/ses en temps de crise économique, et possédant une plus grande expérience du monde du travail. Obligé-e-s d'accepter des conditions de travail et de salaire intolérables pour survivre, ils permettent au patronat de briser toute revendication offensive (augmentations de salaire, diminution du temps de travail, etc.) par la peur du chômage et du licenciement.

Face à la précarité grandissante de la jeunesse, la fédération des syndicats SUD-Etudiant réclame un salaire socialisé, financé sur le modèle des retraites ou de l'assurance-chômage. Ce salaire, égal au SMIC, seule base de comparaison actuelle, permettrait à tous les jeunes de suivre une formation, sans sélection sociale et économique. Pour deux millions de jeunes, il coûterait 22 milliards d'euros par an. En 2006, 23 milliards de cotisations patronales ne sont pas rentrés dans les caisses de l'Etat. Chaque année ce chiffre est en augmentation.

Aujourd'hui, la question de l'emploi et de la précarité se pose avec d'autant plus de force que le climat social est explosif. Deux choix de société s'opposent, toujours plus pour les plus riches ou une réelle répartition des richesses basée sur les besoins de la population. Nous avons fait le nôtre!

## SUD Inoplast : 17 jours de grève !

A Inoplast Flers, les syndicats maisons (CFDT, CFTC, CGC) ont signé coup sur coup deux accords dévastateurs : tout d'abord dans le cadre des Négociations Annuelles Obligatoires, la suppression d'une prime pour le personnel du deuxième collège ; ensuite, la mise en œuvre de « départs volontaires » puis d'un plan social...

La majorité des salarié-e-s a rejeté ces accords. Et la section syndicale SUD peut le dire fièrement aujourd'hui, au nom de tous les grévistes : ni les menaces d'assignations au tribunal, ni les rondes de police, ni les allers-retours des pompiers pour éteindre le feu de pneu, ni les Renseignements Généraux, ni l'huissier de justice, ni les demandes de la direction pour la venue des CRS ne nous ont fait peur !

Cette grève a eu des conséquences financières très importantes : perte de salaire bien sûr, mais aussi frais d'avocat pour nous défendre devant le tribunal, et ... matériel divers (location d'une camionnette par jour pour le transport des pneus, repas et boissons pour les grévistes en 3x8, pétards pour la venue de la direction générale, etc.)

**Un tract unitaire SUD, CGT, FO tire le bilan de la grève :**

- ⇒ Pas de plan social d'ici juin 2010.
- ⇒ Paiement de la prime de gratification en 2 fois au lieu de presque rien.
- ⇒ Paiement des heures de chômage partiel à 68% avec un minimum de 8 euros au lieu de 7,22 euros.
- ⇒ 50% des heures de grève mise en RTT soit 4 jours.
- ⇒ 50% des heures de grève soit 4 jours étalés en retenues jusque la paie de février 2010.
- ⇒ 2 jours de chômage partiel pour les grévistes.
- ⇒ Aucune sanction ou mutation à l'encontre des grévistes, quelque soit le collège de l'intéressé.

**Les grévistes, et notamment les adhérent-e-s de SUD Inoplast Flers ont pu tenir 17 jours de conflit, soutenus grâce aux dons des syndicats Solidaires.** SUD Inoplast Flers remercie toutes celles et tous ceux qui ont participé financièrement et moralement à ce conflit.

## Sans Papiers : les luttes continuent.

Au Blanc-Mesnil (93), une dizaine de salariés de l'entreprise Canal Toys se sont mis en grève fin avril, pour obtenir le **respect du code du travail** (requalification en CDI de CDD multiples) et la **régularisation des travailleurs sans-papiers**. Ils sont soutenus par la CGT et Solidaires, ainsi que par un comité de soutien.

Le 11 mai après midi, les salariés ont signé un protocole d'accord avec le patron :

- pour les 3 CDD, les dossiers de régularisation vont être déposés à la préfecture du 93,
- pour 6 CDD et un salarié « licencié économique », le patron va faire des promesses d'embauche en CDI avec embauche à l'été, ... et il leur fait un chèque pour les préjudices subis,
- Même chèque relatif au préjudice subi pour 1 CDD qui a une promesse d'embauche dans une autre entreprise, et dont le dossier, suivi par le comité de soutien et déposé à la préfecture du 95.

Pour assurer le suivi des dossiers, une réunion aura lieu avant la fin mai, avec un représentant de l'entreprise, les délégués et deux syndicalistes (CGT et Solidaires). Elle se tiendra sous la pression directe d'un rassemblement.

Le protocole signé par le patron prévoit aussi de créer un CHSCT, de réunir le CE, bref **des gains pour l'ensemble des salarié-e-s de la boîte.**

*Des centaines de pneus alors que quelques uns auraient suffit*

TOUT D'ABORD, l'intersyndicale SUD, CGT, FO remercie tous ceux qui ont participé à la grève, mais aussi tous ceux qui n'ont pu y participer pour cause de grande précarité financière, mais qui étaient de tout cœur avec nous, nous condamnons tous ceux qui par leurs actions ont entravé la lutte des salariés (CFDT, CFTC), ils ont eu tout faux comme d'habitude.

EN EFFET la garantie qu'il n'y aura pas de plan social est acquise, certains vous diront qu'il n'y avait pas de plan social envisagé, nous leur répondons ceci.

« le Directeur de l'usine, M SABRE, avait signifié devant une dizaine de grévistes qu'il y aurait un plan social, a-t-il trop parlé ?, toujours est il que quelques jours après ses déclarations, il a été remercié, il a bouclé sa valise et il est parti vers d'autres lieux...paix à son âme.

LE NOUVEAU DIRECTEUR s'annonce plus négociateur, peut être nous verrons cela dans les faits, toujours est il qu'à ce jour les résultats de la grève sont les suivants:

- Pas de plan social d'ici environ juin 2010
- Paiement de la prime de gratification en 2 fois au lieu de presque rien
- Paiement des heures de chômage partiel à 68% avec un minimum de 8 euro au lieu de 7,22 euro
- 50% des heures de grève mise en RTT soit 4 jours
- 50% des heures de grève soit 4 jours étalés en retenues jusque la paie de février 2010
- 2 jours de chômage partiel pour les grévistes
- Aucune sanction ou mutation à l'encontre des grévistes, quelque soit le collège de l'intéressé.

IL EST A REGRETTER que si nous avions eu un directeur à la hauteur, avec les coudés franches de la Direction Générale, peut être que ce conflit n'aurait duré que quelques jours.

QUOI QU'IL EN SOIT cette dernière grève a prouvé que quelques soient nos différences, nous avons pu nous accorder sereinement pour une action légitime, dans le respect de chaque organisation syndicale sans que personne ne cherche à tirer les couvertures à lui. L'unité a été là dès le début, c'est un pas pour l'avenir, c'est un pas pour le syndicalisme que nous incarnons, c'est un revers pour ceux des organisations syndicales qui sont restées dans les jupes du patron.

*Ensemble nous sommes fort, divisés nous faisons la part belle au patron*